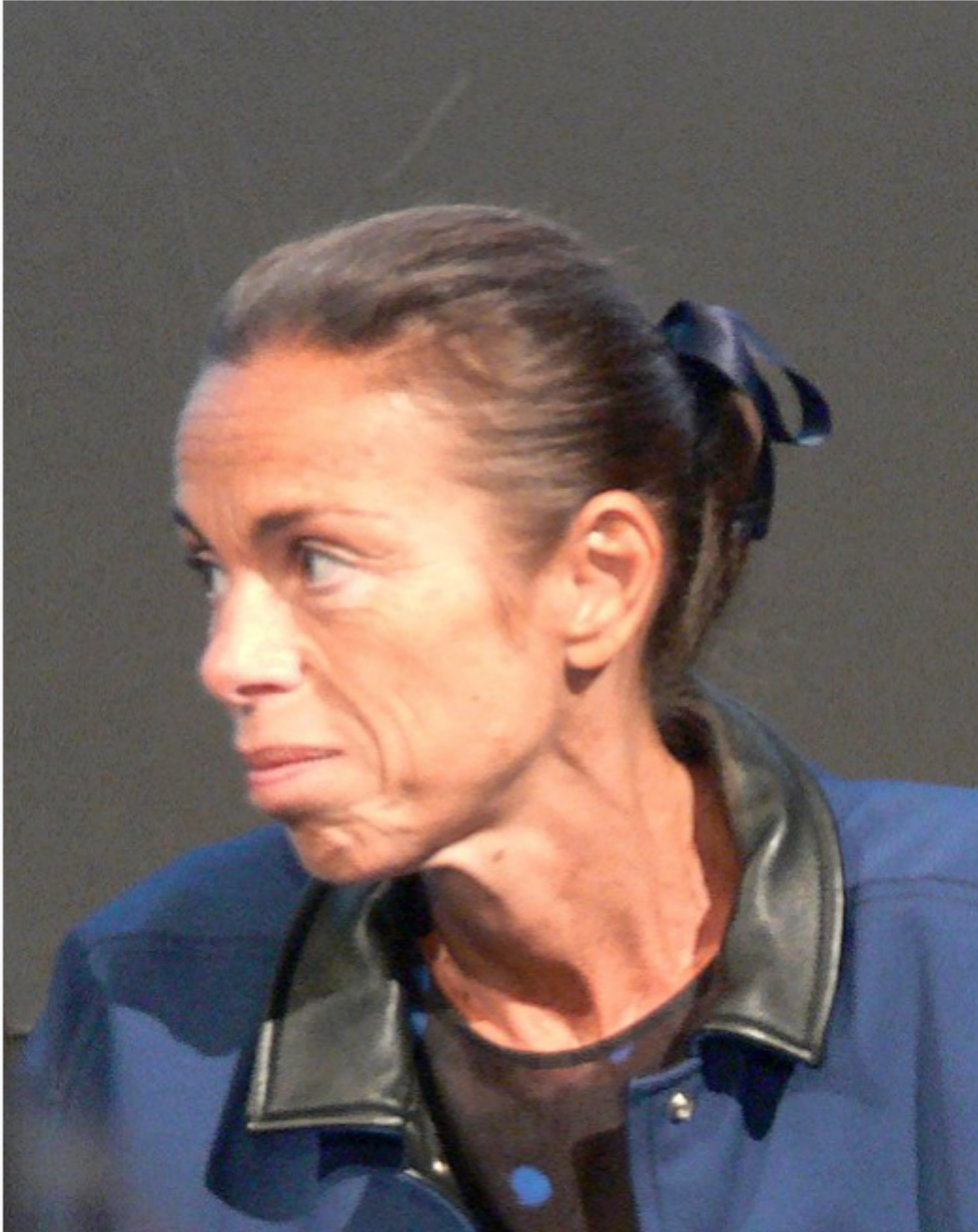


Macron récompense la voleuse Agnès Saal : elle devient haut fonctionnaire

écrit par Christine Tasin | 31 août 2018

Agnès Saal



Agnès Saal lors de l'inauguration du Centre Pompidou virtuel
(4 octobre 2012).

Chronique des copains et des coquins. Les mêmes avec Macron et Hollande. Tout est normal.

*“Agnès Saal, condamnée et recasée discrètement par Matignon”,
titre [Valeurs actuelles..](#)*

Discrètement, discrètement, ce n'est plus le cas, les réseaux sociaux bruissent, les Français grognent, et il faut avouer qu'il y a de quoi... Agnès Saal avait escroqué le Centre Pompidou qu'elle avait dirigé de 2007 à 2014 et l'INA qu'elle avait présidé de 2014 à avril 2015 en se faisant payer des notes de taxi dépassent l'entendement (47639 euros pour 10 mois !) bien qu'elle ait bénéficié d'une voiture avec chauffeur... Elle avait été condamnée à une amende, 3 mois de prison avec sursis et une suspension de 6 mois de la fonction publique, ce qui n'avait pas empêché qu'elle soit réintégrée au Ministère de la Culture en 2016 (bravo Hollande) et encore moins qu'elle vienne de recevoir une belle promotion puisqu'elle intègre carrément le corps des hauts fonctionnaires à partir de demain... Agnès Saal avait été nommée officier de la légion d'honneur en janvier 2015... Nommée comme haut fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations... Tiens, tiens... Elle doit en savoir des choses, elle doit en rendre, des services, pour pouvoir passer ainsi à travers les gouttes et être récompensée de ses vols... Voici ce que nous publions il y a deux ans, quand elle avait été ré-intégrée au Ministère de la culture :

Parmi les postes qui étaient à [pourvoir](#), le choix s'est porté sur une mission rattachée au secrétariat général du ministère, consistant à [piloter](#) la double démarche de labellisation « égalité professionnelle » et « diversité » engagée par le ministère. Un poste jusqu'ici occupé par une ancienne directrice régionale des affaires culturelles.

Son rôle sera de [passer](#) en revue l'ensemble des procédures de recrutement, d'avancement, de prime, de mutation, etc., pour [pouvoir déposer](#) un dossier de labellisation auprès de l'Afnor, entre décembre 2016 et mars 2017. « *C'est une mission plutôt cohérente avec ses engagements antérieurs* », souligne-t-on Rue de Valois, où la tâche est qualifiée d'« *importante* ».

<http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2016/07/04/le-retour-d-agnes-saal-au-ministere-de-la->

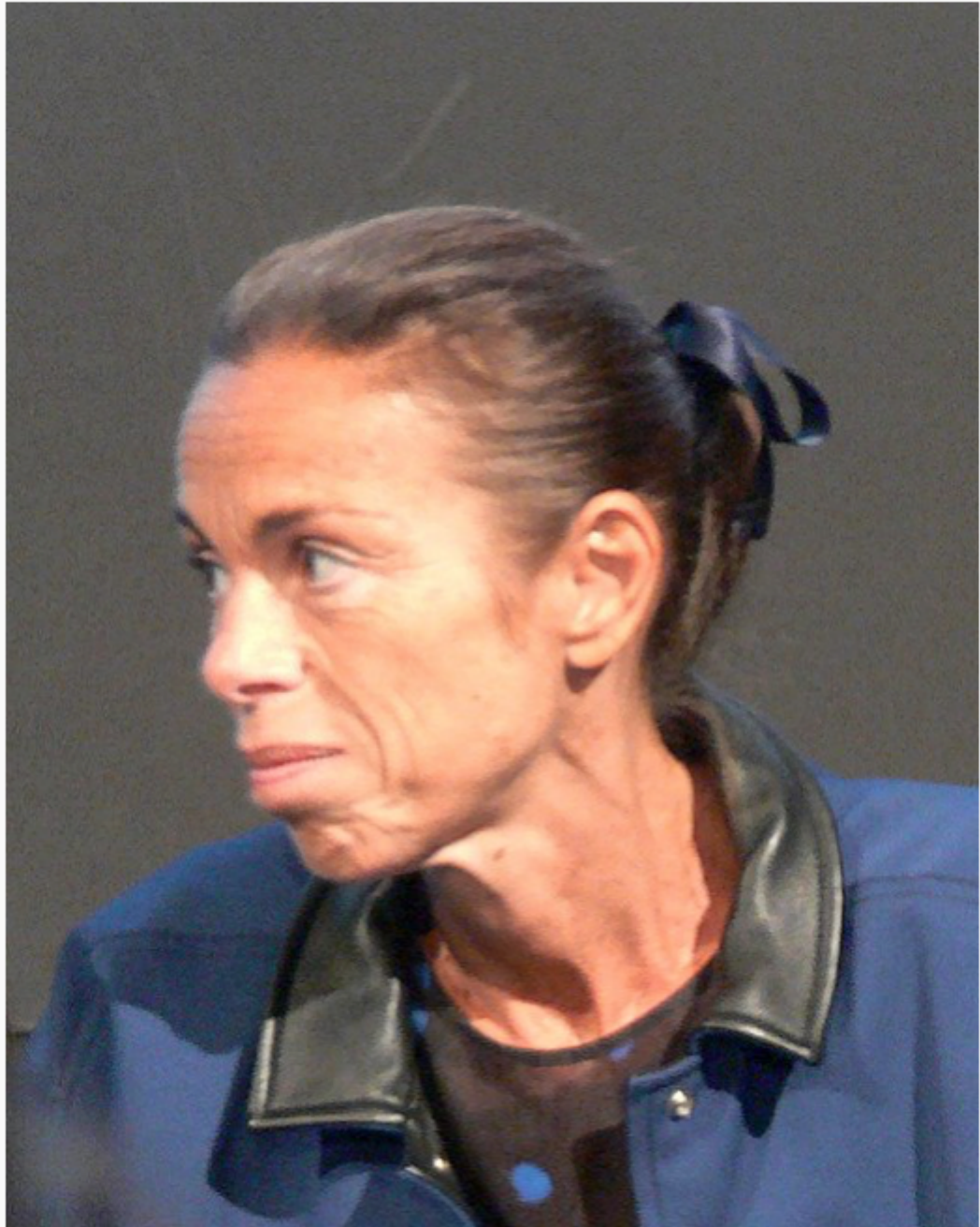
culture_4963209_3236.html#Xq9pipHpmEXqrtGv.99

<http://resistancerepublicaine.com/2016/07/05/retour-dagnes-saall-au-ministere-de-la-culture-taxi-g7-vient-dentrer-en-bourse-et-annonce-le-rachat-duber/>

C'est donc la suite logique de son parcours. On savait que la diversité pouvait mener à la discrimination positive, on ne savait pas que, en sus, elle pouvait pousser vers les sommets une voleuse. Et pas n'importe quelle voleuse, une voleuse d'argent public.

Mais elle a quelques atouts dans sa manche : Elle est née à Tunis... On sait la fascination de Macron pour la diversité... Elle s'occupe de diversité et de discrimination positive... Je trouve qu'elle ressemble un peu à Brigitte Macron, un rapport

Agnès Saal



Agnès Saal lors de l'inauguration du Centre Pompidou virtuel
(4 octobre 2012).

?

Bon, je plaisante, mais au point où on en est... tout est possible. Plus prosaïquement, elle a travaillé avec pas mal de socialauds bien placés (sur lesquels elle connaît sans doute pas mal de choses) : Catherine Trautman, Jean-Noël

Jeanneney, Catherine Tasca, et surtout sa copine Aurélie Filipetti (je brûle ?) qui l'avait nommée à la tête de l'INA. Et une enquête avait même été diligentée au Ministère de la Culture pour identifier le vilain délateur qui avait rendu public le pot-aux-roses... Elle en a des amis... Il semble qu'une autre enquête contre elle ait été ouverte pour des sommes encore plus faramineuses, mais la voleuse a argué qu'en utilisant un taxi elle faisait faire des économies à ses employeurs, puisqu'un chauffeur ne travaille que 35 h par semaine et que la pauvre Cosette a besoin d'être véhiculée jour et nuit, week-end compris... Bon elle a aussi avoué en passant que ses enfants ont quelque peu profité de la manne... Péchés véniels aux yeux de Macron, naturellement.

Dans une tribune publiée dans [Libération](#) le 10 juin 2015, trois des anciens « patrons » d'Agnès Saal, [Jean-Noël Jeanneney](#) (ancien président de la [BnF](#)), [Alain Seban](#) (ancien président du Centre Pompidou) et Dominique Wallon (ancien directeur général du [CNC](#)), dénoncent son « lynchage », témoignant de ses compétences professionnelles et « de son engagement sans limites en faveur de l'intérêt collectif »²³.

Le 4 juin 2015, le parquet de Créteil indique qu'Agnès Saal est suspectée d'avoir fait usage de taxis pour des motifs « non exclusivement professionnels » lors de son précédent poste en tant que directrice générale du [Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou](#)^{24,22}.

D'après [Renaud Revel](#), dans un billet publié le 23 juin 2015 sur son blog *Immédias*, hébergé par [Lexpress.fr](#), les enquêteurs chargés de l'affaire auraient recensé près de 400 000 euros de notes de taxi durant ses sept années à la direction du Centre Pompidou. Ces notes de frais seraient toujours en cours de vérification²⁵. Selon le Centre Pompidou, interrogé par [Le Figaro](#), « le chiffre avancé par *L'Express* n'est pas exact²⁶ », mais il ne souhaite pas intervenir davantage, la procédure étant en cours²⁶. Toujours selon ce journal, le montant serait plutôt de 90 000 euros pour sept ans dont 38 000 euros pour la période allant de janvier 2013 et avril 2014²⁶.

Début janvier 2016, elle est exclue par décret de la fonction publique pour 2 ans,

dont 6 mois ferme sans traitement²⁷.

Le [11 avril 2016](#), elle est convoquée devant le tribunal correctionnel dans le cadre d'une procédure de « [plaider-coupable](#) », accusée « d'avoir détourné 23 788,46 euros (hors taxes) de fonds publics entre mai 2014 et avril 2015 » lorsqu'elle était présidente de l'INA. Les courses en taxi bénéficiaient essentiellement à ses enfants²⁸. Agnès Saal est condamnée à 150 [jours-amende](#) (à 30 euros par jour, soit 4 500 euros d'amende) et 3 000 euros de dommages-intérêts au profit d'[Anticor](#)²⁹ auxquels s'ajoutent trois mois de prison avec sursis pour des faits similaires lorsqu'elle était directrice du centre Georges Pompidou³⁰.

Wikipedia

J'y pense. Fleur Pellerin a été virée en février 2016, or elle avait demandé le remboursement des sommes dépensées et la mise au placard de Saal à qui elle avait demandé de démissionner... et avait saisi la justice. Un rapport ? C'est peu dire que cette nomination lève le coeur de nombre de commentateurs, sans parler des retraités qui ont bossé toute leur vie sans voler un centime et qui voient la récompense pour les voleurs et les coups de bâton pour les gens honnêtes. Vous avez dit égalité ?

Comment peut-on demander des efforts aux Français alors que ceux qui abusent du système sont récompensés ? Il n'y a qu'un seul mot : le dégoût [#AgnesSaal](#) <https://t.co/9sdixdXDQC>

– Michaël Pilater (@mikapilater) [30 août 2018](#)